



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question écrite n° 108186

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les conséquences désastreuses de la guerre au Liban pour les populations dont beaucoup se trouvent aujourd'hui dans le plus grand dénuement. Parmi eux, des centaines de ressortissants français seraient en très grande difficulté et ne bénéficieraient pas de l'aide humanitaire internationale. De nombreuses familles sont désormais dans l'incapacité de continuer à scolariser leurs enfants dans nos établissements français. Il lui demande en conséquence de veiller à faire établir un point précis sur la situation de nos compatriotes, en particulier ceux qui se trouvent dans la zone sud, d'abonder les fonds des associations françaises de bienfaisance établies au Liban et de veiller à ce qu'aucune famille ne se voit contrainte pour des raisons financières de retirer ses enfants de nos établissements d'enseignement. Elle lui demande par ailleurs s'il ne serait pas opportun que la distribution des subsides et aides destinés au Liban se fasse en concertation avec les élus de l'assemblée des Français de l'étranger ainsi qu'avec les responsables des associations françaises du pays.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108186

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11175